



Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2022

Sport Break News SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 novembre 2022 sous réserves d'incidents



Sport Break News

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 20 000 euros

Siège social : 1921 Route de La Croisière, 84500 BOLLENE

Siège de liquidation : 1921 Route de La Croisière, 84500 BOLLENE

885 149 880 RCS AVIGNON

L'AGE du 30.09.2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Grégory MASSART, demeurant 17 Avenue des Ternes, 75017 PARIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à



Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2022

continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1921 Route de La Croisière, 84500 BOLLENE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions du Directeur général, M. Benjamin AYMARD et des Directeurs généraux délégués, M. Olivier EYMARD, M. Jérémy RITZ et M. Pierre MASSART, et ce, à compter du jour de la dissolution.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

Grégory MASSART

3954874

Publié le 02/11/2022